



ArcelorMittal

communiqué de presse

ArcelorMittal confirme son intention d'investir 1,2 milliard d'euros à Dunkerque pour se décarboner

Le 15 mai 2025 – **ArcelorMittal reste engagé dans la décarbonation de ses sites industriels en France.** Le Groupe travaille à ce sujet en étroite collaboration avec le gouvernement français, dont le leadership est essentiel dans la défense de l'industrie de l'acier en France et en Europe.

Il est maintenant démontré et compris que **l'industrie de l'acier affronte sa pire crise** depuis la crise financière de 2009. En conséquence, ArcelorMittal a pris la décision il y a quelques mois de décaler ses projets de décarbonation en Europe. Toutefois, avec le Plan d'action européen pour l'Acier et les Métaux annoncé en mars 2025, ArcelorMittal est confiant dans le fait que la Commission européenne puisse mettre en place **prochainement des mécanismes efficaces de défense commerciale et d'ajustement carbone aux frontières.**

La révision des mesures de sauvegarde de l'acier, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2025, est un premier pas qui va dans la bonne direction. **L'industrie de l'acier a maintenant besoin d'une limitation des importations à 15 % de la demande d'acier, ainsi que d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) efficace** qui puisse protéger le secteur, notamment du phénomène de « *resource shuffling* ». Ces conditions permettront de rétablir une concurrence équitable sur le marché européen de l'acier.

Dans ce contexte, ArcelorMittal reste confiant dans le fait que toutes les conditions seront en place prochainement, après l'été, lui permettant ainsi de relancer son plan européen de décarbonation. Le Groupe confirme par conséquent son intention d'investir dans un premier four électrique, sur son site de Dunkerque, pour un montant d'environ 1,2 milliard d'euros.

Cet investissement, avec ceux récemment annoncés – 254 millions d'euros à Dunkerque (Nord) et 53 millions d'euros à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) – ainsi que la nouvelle unité de production à venir d'ici la fin de l'année sur le site de Mardyck (Nord) – 500 millions d'euros – aboutit à un total de 2 milliards d'euros, ce qui démontre la détermination d'ArcelorMittal à maintenir une industrie de l'acier dynamique et durable en France.

À propos d'ArcelorMittal

ArcelorMittal est l'un des leaders mondiaux de l'industrie de l'acier et des mines avec 125 400 salariés, une présence dans 60 pays et des installations de production d'acier primaire dans 15 pays. En 2024, ArcelorMittal a réalisé un chiffre d'affaires de 62,4 milliards de dollars et une production d'acier brut de 57,9 millions de tonnes, tandis que la production de minerai de fer a atteint 42,4 millions de tonnes.

Notre objectif est de contribuer à construire un monde meilleur avec des aciers plus intelligents. Des aciers fabriqués à l'aide de procédés innovants qui consomment moins d'énergie, émettent beaucoup moins de carbone et réduisent les coûts. Des aciers plus propres, plus résistants et réutilisables. Des aciers pour les véhicules électriques et les infrastructures d'énergie renouvelable, qui accompagneront la transformation des sociétés au cours de ce siècle. Avec l'acier au cœur de notre action, la créativité de nos équipes et notre culture d'entreprise, nous aiderons le monde à réaliser ce changement. Voilà, selon nous, ce qui fait l'entreprise sidérurgique de demain.

En France, ArcelorMittal compte plus de 15 000 salariés dont 850 chercheurs, répartis sur ses 40 sites de production, ses centres de distribution et de services et ses trois sites de R&D.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://corporate.arcelormittal.com> et sur <https://france.arcelormittal.com>



Contact presse

ArcelorMittal France : Alexandre Delabre

+33 (0)6 18 11 93 35

alexandre.delabre@arcelormittal.com